



SYNDICAT d'ENERGIE de l'OISE

21 LES INFOS DU COMITÉ

Réunion du 8 mars 2017

Le mot du Président

Encore un budget ambitieux pour le SE60 en 2017 ! Je remercie les délégués du comité syndical qui l'ont unanimement validé.

Car dans l'environnement mouvant qui est le nôtre, il est indispensable que notre syndicat se positionne avec force sur de nouveaux champs d'intervention. Les choix que nous avons faits ces dernières années prouvent aujourd'hui toute leur pertinence : que ce soit en matière d'investissements en éclairage public, de groupements d'achats d'énergie, de réseau de bornes de recharge de véhicules électriques, nous serions aujourd'hui en fâcheuse posture si nous ne nous y étions pas engagés.

Nous devons continuer à nous ouvrir aux nouveaux enjeux : en nous transférant la compétence « Maîtrise de l'Énergie et Energies Renouvelables », nos communes adhérentes bénéficieront de toute l'expertise de notre Pôle Énergie, qui interviendra aussi auprès des intercommunalités par conventions de partenariat.

Nos métiers de base de contrôle de la concession et de maîtrise d'ouvrage travaux, ainsi que ces compétences nouvelles, seront évoqués lors de nos huit prochaines réunions de secteurs locaux d'énergie : nous espérons vous y accueillir nombreux.

Daniel Bisschop



L'ÉNERGIE, ON MAÎTRISE...

En transférant au SE60 la compétence « Maîtrise de l'Énergie et Energies renouvelables », les communes adhérentes bénéficieront de toute l'expertise du Pôle Énergie, qui interviendra aussi auprès des intercommunalités.

Six mois après la modification statutaire décidée en juin 2016 pour ajouter la transition énergétique aux compétences du SE60, et deux mois après l'arrêté préfectoral entérinant cette modification, le Pôle Énergie du SE60 a officiellement démarré son activité au 1er janvier dernier. Présentée par son responsable Quentin Mérel, l'offre du Syndicat s'adresse aux communes adhérentes par transfert de compétence, ainsi qu'aux intercommunalités par conventions de partenariat. Elle se décompose en trois étapes :

1 Le préalable indispensable est de connaître l'état du patrimoine. De même qu'il a réalisé des diagnostics gratuits d'éclairage public, le SE60 propose de réaliser sans frais un état des lieux énergétique des bâtiments communaux ou communautaires, avec une analyse des consommations et la centralisation des données dans un logiciel commun. Dans le cas où la collectivité a déjà fait réaliser des diagnostics, l'équipe du Pôle Énergie en reprend les conclusions, les analyse et les exploite.

2 Lorsque cet état des lieux met en évidence la nécessité d'études plus ciblées, le SE60 fait bénéficier la collectivité de partenariats privilégiés qu'il a noués avec des organismes extérieurs. Certains sont gratuits (ADTO, Institut LaSalle, Nord Picardie Bois,...), d'autres sur devis pour des projets spécifiques.

3 Enfin, sur des projets de rénovation énergétique d'envergure impliquant des bouquets de travaux (isolation, chauffage, ventilation,...) visant à améliorer significativement la performance énergétique d'un bâtiment, le SE60 apportera des financements incitatifs pour passer à l'action grâce à un fonds de concours d'1 M€, dont le règlement détaillé sera présenté au prochain comité.

Fin mars, le SE60 adressera un courrier à toutes ses communes adhérentes les invitant à lui transférer la compétence « Maîtrise de l'énergie - Energies Renouvelables ». Pour les aider à consommer mieux !

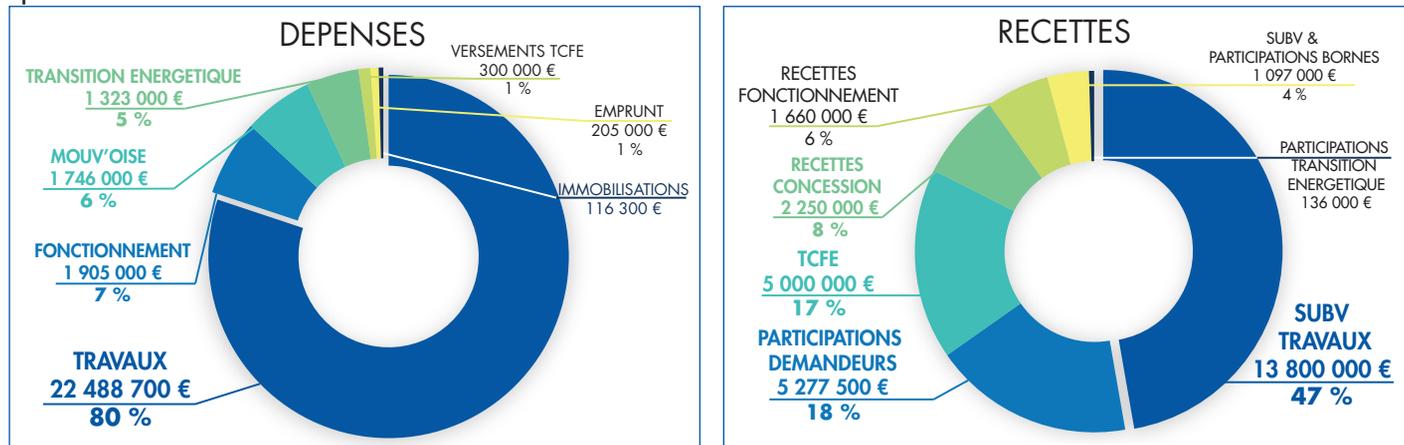
**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
REJOIGNEZ-NOUS SUR NOTRE
SITE WWW.SE60.FR**

9164, avenue des Censives - 60000 TILLÉ
Tél. : 03 44 48 32 78 - Fax : 03 44 48 32 81
se60@se60.fr



LE BUDGET 2017 REFLÈTE LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

Présenté sans reprise de résultats et adopté à l'unanimité, le budget primitif 2017 s'établit à 8 680 000 € en fonctionnement (-1 %) et 28 920 000 € en investissement (+4 %). Il englobe les coûts liés au déploiement des bornes de recharge et à la mise en oeuvre de l'offre de transition énergétique. Les travaux constituent toujours 80 % des dépenses d'investissement.



Dépenses et recettes prévues au budget primitif 2017

Au chapitre des recettes, le produit de la TCFE (Taxe sur la consommation finale d'électricité) est stable à 5 M€ alors que la redevance R2 recule de 400 k€. 2017 étant la dernière année du lissage de la R2 prévu au protocole national FNCCR/ERDF, les discussions actuellement en cours pour en fixer le nouveau mode de calcul sont étroitement suivies.

Les dépenses de fonctionnement tiennent compte de l'évolution des activités du Syndicat (création du pôle Energie et renforcement des autres pôles, frais de fonctionnement des bornes Mouv'Oise et liés à la transition énergétique). Les moyens généraux sont stables. L'autofinancement du SE60 se monte à **5,6 millions d'euros, transférés à la section d'investissement.**

Evalués à 22,4 M€, les travaux représentent 80 % des dépenses d'investissement (en opérations réelles). La mise en oeuvre du réseau Mouv'Oise est budgétée pour 1,7 M€ (6 % des dépenses) et un fonds de concours de 1 M€ est créé pour financer des projets d'efficacité énergétique.

DÉPENSER MOINS AVEC LES GROUPEMENTS D'ACHATS D'ÉNERGIE

Le nouveau marché groupé pour l'achat de gaz réunit 95 collectivités adhérentes (contre 66 dans le marché précédent) pour une consommation annuelle de 68 GWh. Il sera attribué pour une période de 2 ans renouvelable 2 fois 12 mois et prendra effet au 1er juillet 2017.

Le marché d'électricité sera quant à lui à renouveler pour le 1er janvier 2018. Outre l'économie réalisée sur la fourniture, 16 collectivités ont réduit leur facture de 45 k€ sur 2 ans grâce à l'optimisation des tarifs d'acheminement (TURPE : tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité). L'optimisation du TURPE sera à nouveau proposée aux adhérents en 2017.

MOUV'OISE : UN DÉMARRAGE SOUS LES PROJECTEURS

Pour son inauguration à La Chapelle-aux-Pots le 1er mars, la première borne Mouv'Oise a fait parler d'elle dans les médias. Trente bornes seront opérationnelles fin mars, pour le lancement effectif du service.

Ce n'est pas donné à tout le monde : pour sa première apparition dans le paysage, la borne Mouv'Oise a eu les honneurs de la presse, et même de France 3 Picardie... Après cette première implantation, une trentaine d'autres bornes seront installées à Lierville, Méru, Villers-sous-St-Leu, Ansauvillers, Bornel, Breteuil, Feuquières, Froissy, Grandvilliers, Laversines, Milly-sur-Thérain... Une fois ce début de réseau en place, le service Mouv'Oise proprement dit pourra être lancé : les usagers pourront



commander leur badge, localiser l'emplacement des bornes sur le site www.mouv-oise.fr,... et recharger leur véhicule gratuitement jusqu'à la fin de l'année, le temps que l'ensemble des 107 bornes prévues au déploiement soit mis en service.

Nous profiterons de nos réunions de Secteurs locaux d'énergie (voir planning ci-dessous) pour inaugurer quelques-unes de ces bornes, avec démonstration de la recharge et essai de notre voiture électrique. Une occasion à ne pas manquer !

Date	Borne 17h30	Réunion 18h30	Secteurs locaux d'énergie
13 avril	Rantigny		Villes de Clermont, Creil, Nogent / SLE Cantons Mouy, Liancourt, Creil-Nogent, Pont-Ste-Maxence, Montataire
18 avril	Feuquières		SLE Formerie/Grandvilliers/Marseille-Songeon
25 avril	Froissy		SLE Crèvecœur/Breteuil/Beauvais Nord/St Just Vallée de l'Arre
4 mai	Sérifontaine		SLE St-Pierre-ès-Champs/Chaumont-en-Vexin
11 mai	Tillé		SLE Auneuil/Nivillers/ Beauvais Sud-Ouest/Ville de Beauvais
15 mai	Plailly		Villes de Chantilly, Crépy, Senlis / SLE Chantilly, Senlis, Nanteuil-le-Haudoin, Betz
8 juin	Andeville		Ville de Méru / SLE Méru, Noailles, Neuilly-en-Thelle
à confirmer	Ribécourt-Dreslincourt		Villes de Noyon, Compiègne / SLE Noyon, Ribécourt, Compiègne Nord, Compiègne Sud-Ouest, Attichy-Pierrefonds